

septembre 2014/n° 230/ 2 €



SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE  
www.sosve.org

# Villages de joie

## PARCOURS

**MASY, 10 ans,  
surmonte tous  
les dangers pour  
aller à l'école**

## DOSSIER

**Objectifs du  
millénaire pour  
le développement,  
l'heure du bilan**

**L'ESSENTIEL 2013**  
à lire après la page 8

## “L'ÉDITO” DE NICOLAS

Chaque trimestre, un jeune d'un village SOS s'exprime



Je m'appelle Nicolas et j'ai 18 ans. Je vis au village d'enfants de Marseille depuis 16 ans.

J'ai été placé là avec mon frère et ma sœur... Il faut l'accepter même si ce n'est pas la vie dont j'aurais rêvé. Aujourd'hui, j'habite un appartement

de l'association pendant mon BTS d'électrotechnique et le temps de trouver un travail.

Dans notre maison SOS, il y avait d'autres enfants. On les voit toujours bien sûr ; c'est une seconde famille, une richesse dans notre vie. Notre mère SOS est toujours là pour nous. Elle est partie à la retraite il y a trois ans. Cela a été un moment un peu dur. Je l'invite parfois dans mon appartement et je lui prépare un plat. J'ai aussi un petit frère et une petite sœur. Quand je l'ai prise dans mes mains à sa naissance, elle était toute fragile ! Je me suis dit qu'on avait vécu des choses et qu'on pourrait l'aider s'il y avait des soucis dans sa vie.

Je fais du rugby. On y trouve des valeurs fortes où je me reconnais. Il faut se fixer des objectifs dans la vie. Mon parcours a été difficile mais je m'en sors.

Je reviendrai toujours au village et je n'oublierai pas mes rencontres avec certaines personnes. C'est important d'avoir d'autres personnes à qui parler en confiance parce que des fois on n'a pas la force de le faire.

Aujourd'hui, je suis le porte-parole des enfants et des jeunes du village d'enfants de Marseille. Moi je suis plutôt timide depuis toujours. Quand j'ai commencé à parler pour les autres, j'ai pris confiance et j'ai surmonté peu à peu ma timidité, notamment avec certains adultes. Aujourd'hui, quand je vois des enfants arriver au village je me dis que, même s'ils ont eu des moments difficiles avant, c'est une chance pour eux.

*Nicolas*

# OBJECTIFS LE DÉVELOP

Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont été définis à partir de la Déclaration du millénaire, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2000 : dans ce texte, les dirigeants de 193 pays s'engageaient à combattre la pauvreté, la faim, la maladie, l'illettrisme, la dégradation de l'environnement et les discriminations à l'égard des femmes. Chacun des OMD était assorti de "cibles" et d'indicateurs pour mesurer les progrès en prenant l'année 1990 comme point de référence. Ainsi, réduire l'extrême pauvreté et la faim (OMD n° 1) visait à réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim et dont le revenu est inférieur à un dollar par jour. Assurer l'éducation primaire pour tous (OMD n° 2) passait par la garantie que tous les enfants finissent un cycle complet d'études primaires ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes (OMD n° 3) cherchait à éliminer les disparités entre les sexes dans tous les systèmes d'éducation. Le quatrième objectif visait à réduire de 2/3 le taux de mortalité infantile ; le cinquième de 3/4 le taux de mortalité maternelle ; le sixième ambitionnait de combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies responsables de la mort de nombreux enfants. Enfin, les deux derniers concernent l'environnement : il s'agissait de réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a accès ni à l'eau potable ni à un assainissement de base et de mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

 **Villages de joie**  
LA REVUE DES DONATEURS

Publication trimestrielle éditée par  
SOS Villages d'Enfants  
6, cité Monthiers - 75 009 Paris  
Tél. : 01 55 07 25 25

PRÉSIDENT : Pierre Pascal

VICE-PRÉSIDENTS : Jean-Pierre Rousselot, Daniel Barroy, Marie-Claude Hamon.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION : Gilles Paillard

RÉDACTEUR EN CHEF : François-Xavier Deler

IMPRESSION : Fabrègue

PHOTOS : Amélie Baudry Tcherniak, Contraste Productions/A Prime Group, Le Jas, Phovoir, SOS Villages d'Enfants.

CONCEPTION, REDACTION ET MAQUETTE :  
Le Jas - 01 53 10 24 10 - [www.lejas.com](http://www.lejas.com)

ABONNEMENT ANNUEL : 8 euros  
PRIX AU NUMÉRO : 2 euros

COMMISSION PARITAIRE : 0117H81095  
ISSN : 0243.6949

Dépôt légal à la parution / Cette revue est accompagnée d'un encart d'appel à dons (enveloppe, lettre et bulletins d'abonnement/don).

Imprimé  
sur papier mat 80 g PEFC



# DU MILLÉNAIRE POUR PEMENT, L'HEURE DU BILAN

Adoptés en 2000, les Objectifs du millénaire pour le développement arrivent à échéance en 2015. En dépit de la crise économique et financière, des progrès ont été accomplis dans plusieurs domaines. Les efforts doivent donc se poursuivre!



© Photoir

## DES PROGRÈS, OUI MAIS...

En 2010, lors du Sommet consacré aux OMD en septembre à New York, un premier bilan fut tiré par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), faisant état de progrès pour certains indicateurs, d'insuffisantes avancées pour d'autres. À titre d'exemple, à la mi 2010, 60 % des Africains avaient accès à l'eau potable

contre 49 % en 2000, un progrès relativement faible alors que le nombre des décès d'enfants de moins de cinq ans avait reculé d'un tiers, passant de 12,5 millions en 1990 à moins de 9 millions en 2008. Selon le dernier bilan global, réalisé par l'Onu en 2013<sup>1</sup>, plusieurs cibles ont été atteintes et d'autres sont à portée de main : ainsi, la proportion des personnes vivant dans une situation

## 8 OBJECTIFS AMBITIEUX

- 1 Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- 2 Assurer l'éducation primaire pour tous
- 3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- 4 Réduire la mortalité infantile
- 5 Améliorer la santé maternelle
- 6 Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies
- 7 Assurer un environnement durable
- 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

## ÉDUCATION au milieu du gué

**102 millions** d'enfants non scolarisés en 2000, **58 millions** en 2012. La moitié d'entre eux vit en Afrique subsaharienne, **56 %** sont des filles.

**123 millions** de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) n'ont pas les compétences de base en lecture et en écriture ; **61 %** d'entre eux sont des jeunes femmes.

**34 millions** des 137 millions d'enfants inscrits en première année en 2011 quitteront l'école avant la dernière année de l'école primaire. Ce taux d'abandon scolaire prématuré (de 25 %) reste au même niveau qu'en 2000.

En Afrique subsaharienne, un peu plus de **2 élèves sur 5** qui ont commencé l'école primaire en 2010 ne poursuivront pas jusqu'à la dernière année.

**129 milliards de dollars par an**, c'est le coût perdu dans une éducation de mauvaise qualité.

d'extrême pauvreté a été réduite de moitié au plan mondial, plus de 2 milliards de personnes ont accédé à des sources d'eau potable et des progrès remarquables ont été réalisés dans la lutte contre le paludisme et la tuberculose.

Mais les progrès sont insuffisants en termes de survie des enfants, de décès maternels ou de lutte contre le VIH. Ainsi, Wu Hongbo, secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales de l'Onu, souligne qu'il faut maintenir les efforts : "Une progression plus rapide est nécessaire pour réduire de deux tiers les décès d'enfants d'ici à 2015 (qui) sont de plus en plus nombreux dans les régions les plus pauvres et durant le premier mois de vie". Malheureusement, la crise a affecté les financements que les pays du Nord consacrent au développement (en principe, 0,7 % de leur PNB) : 126 milliards de dollars d'aide nette ont été fournis en 2012, soit une diminution de 4 % en termes réels comparés à 2011, où l'aide était déjà de 2 % inférieure à 2010...

### L'ÉDUCATION, ESSENTIELLE

De trop nombreux enfants se voient toujours refuser le droit à l'éducation primaire, ajoute le rapport (voir ci-contre) qui souligne : "Si les tendances actuelles se poursuivent, le monde n'atteindra pas l'objectif consistant à assurer une éducation primaire pour tous d'ici à 2015". En examinant de près les chiffres, de nouvelles inégalités se révèlent : ce sont les enfants des ménages les plus pauvres qui accèdent le moins à l'école dans 63 pays en développement. Ils sont trois fois plus susceptibles d'être non scolarisés que les enfants des ménages les plus riches. Les filles sont également plus facilement tenues à l'écart des bancs de l'école. Or, l'accès à l'éducation permettrait de résoudre de nombreuses autres problématiques qui y sont



© Phovoir



© Phovoir

liées. Ainsi, selon des données de l'Unesco<sup>2</sup>, une année supplémentaire de scolarité permet d'augmenter de 10 % les revenus des foyers et de réduire le taux de fertilité d'autant. L'éducation des mères a un impact sur la santé des enfants : un enfant né d'une mère qui maîtrise la lecture a 50 % de chances supplémentaires de survivre jusqu'à l'âge de 5 ans. En effet, les femmes éduquées ont des enfants plus tard, ce qui réduit la mortalité infantile, et elles apportent plus de soin aux nouveau-nés : en Indonésie, le taux de vaccination des enfants de mères non éduquées est de 19 % contre 68 % quand les mères ont reçu une éducation secondaire ! Des impacts similaires ont été notés en matière de maladies infectieuses : 60 % des femmes du Malawi éduquées connaissent l'intérêt des traitements pour réduire la transmission du VIH aux enfants, contre 19 % pour les non éduquées. On ne résoudra pas la question du développement sans investir dans l'éducation. Selon l'Unesco, scolariser tous les enfants des pays en voie de développement coûterait 16 milliards de dollars par an... soit la moitié de ce que les Européens et les Américains dépensent en crème glacée !

### APRÈS-2015

C'est la raison pour laquelle l'Unesco a créé en 2000 un cadre d'action "l'Éducation pour tous" (Education for all), à la suite du Forum mondial sur l'éducation à Dakar qui a réuni plus de 1 100 personnes de 164



pays. Six objectifs ont été définis, et les progrès réalisés chaque année sont mesurés<sup>3</sup>. Dans la perspective de 2015, un rapport final est en cours d'élaboration, avec une consultation lancée sur internet qui recueille l'avis de tous sur les moyens d'atteindre les objectifs. Un Partenariat mondial pour l'éducation<sup>4</sup> a également été lancé, qui réunit gouvernements, donateurs, organisations multilatérales (Unicef, Unesco, etc.), ONG (dont SOS Villages d'Enfants), associations, entreprises et fondations.

Pour préparer le Sommet des Nations unies en septembre 2015, les citoyens ont à leur tour été appelés à participer et à s'exprimer sur la forme que devrait prendre un nouvel accord mondial sur le développement après 2015. Et c'est l'éducation qui ressort comme la priorité numéro 1 : en juin 2014, près de trois millions de personnes du monde entier ont voté sur le site MyWorld<sup>5</sup> et désigné "une bonne éducation" comme l'objectif le plus important à atteindre. ■

## SOS Villages d'Enfants participe activement aux OMD avec l'Unicef et d'autres ONG.

<sup>1</sup> "Objectifs du millénaire pour le développement, rapport de 2013", Nations unies - <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2013/index.shtml>

<sup>2</sup> "L'éducation et les OMD : l'éducation compte", présentation multimédia de l'Unesco-EFAReport : <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-all/education-and-the-mdgs/>

<sup>3</sup> L'Éducation pour tous, Unesco : les objectifs - <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-all/efa-goals/>

<sup>4</sup> Global partnership for Education - <http://www.globalpartnership.org/fr>

<sup>5</sup> <http://vote.myworld2015.org/>



### SHANNON O'SHEA

travaille sur les OMD et l'agenda post-2015 au siège de l'Unicef à New York.

## INTERVIEW

### Comment l'Unicef s'est investi dans les Objectifs du millénaire pour le développement ?

Les OMD ont influencé notre travail dans les 14 dernières années. En premier lieu, ils concernent les enfants : s'assurer qu'ils survivent, qu'ils aillent à l'école, qu'ils échappent à la faim, à la pauvreté. De nombreux programmes nationaux de l'Unicef sont complémentaires des OMD et l'Unicef a été très impliquée dans leur mise en œuvre et leur évaluation. Qu'il s'agisse de mobiliser pour l'accès des filles à l'école, de travailler en lien avec les gouvernements locaux et les ONG, de permettre l'accès aux soins ou à la vaccination des enfants ou encore de participer à l'assainissement. Et nous sommes toujours mobilisés : je participe aux groupes qui ont pour mission de définir les objectifs post-2015.

### Cela signifie que les OMD sont par définition des idéaux qu'on ne pourra pas atteindre ?

Je ne dirai pas ça. Des progrès incroyables ont été réalisés : accès à l'eau potable, réduction de l'extrême pauvreté, de la mortalité infantile avant 5 ans. Mais, chaque jour des enfants naissent, qui ont besoin d'être nourris, de recevoir une éducation. La question n'est donc pas d'atteindre les OMD, mais de les approfondir. Ainsi par exemple, l'OMD sur l'éducation se focalisait sur l'accès pour tous. C'est une première étape cruciale, mais désormais il faut s'assurer que les enfants accèdent à une éducation de qualité, qui leur donne les compétences pour trouver un emploi, une éducation qui ne laisse personne de côté (handicapés, minorités...). Et cette question concerne tous les pays, comme celles liées aux inégalités, à la violence, la pauvreté.

### Êtes-vous optimiste pour le futur ?

Les OMD représentent un effort sans précédent pour créer un monde meilleur pour tous, et pour la planète. Cela a été un processus imparfait, mais grâce à eux, le monde est meilleur aujourd'hui. Et nous avons une nouvelle opportunité d'apprendre des succès et de faire encore mieux.

# SOS VILLAGES D'ENFANTS AU CŒUR DES 7<sup>ÈMES</sup> ASSISES NATIONALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE



© Le JRS

Organisée par le Journal de l'Action Sociale, en collaboration avec les conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais et l'Observatoire national de l'action sociale (Odas), la 7<sup>ème</sup> édition des Assises nationales de la protection de l'enfance s'est tenue à Lille les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2014. Ce désormais grand rendez-vous qui permet aux professionnels de la protection de l'enfance de réfléchir ensemble à l'avenir des enfants réunissait cette année près de 2 000 professionnels du secteur (Aide sociale à l'enfance, associations, justice...) en présence de la Garde des Sceaux,

Christiane Taubira, de Laurence Rossignol, Secrétaire d'État chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, et de Marie Derain, Défenseure des enfants. Sous l'impulsion et avec la participation de Gilles Paillard, son directeur général, SOS Villages d'Enfants s'est fortement impliquée dans cette manifestation. Elle a apporté sa contribution à un atelier-débat autour de la recherche coordonnée par l'université de Créteil<sup>1</sup> : "Des jeunes sortant de la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde : une approche par les pairs" avec deux chercheurs pairs. À travers leur expression artistique (danse,

## MUSIQUES D'ENFANCE

**P**our la quatrième année consécutive, SOS Villages d'Enfants s'associe à Radio Classique pour "Musiques d'Enfance", le programme court qu'elle a créé. Une émission qui nous donne une fois de plus la preuve qu'une belle enfance est le terreau d'une belle personne arrivée à l'âge adulte. Parce que les souvenirs de musique ancrent en nous des émotions et des moments décisifs de notre parcours de découverte du monde lorsqu'on est enfant, Anny Duperey, marraine de SOS Villages d'Enfants, a demandé à des personnalités d'horizons divers (cinéma, théâtre, musique, entreprise, sport, etc.) de nous offrir un souvenir de leur enfance associé à un morceau de musique. Les témoignages émouvants, amusants et parfois aussi surprenants mais toujours riches ont fait le succès de ces chroniques et ce sont déjà plus de 80 personnalités de grande renommée qui se sont prêtées au jeu. Retrouvez entre autres Maxime Le Forestier, Jean Rochefort, Fanny Ardant, Laurence Ferrari ou Gad Elmaleh en écoutant ces entretiens sur notre site :

[www.sosve.org/Portraits/Musiques d'enfance.](http://www.sosve.org/Portraits/Musiques%20d'enfance)



©Provoir

exposition de totems peints), des enfants et des jeunes des villages SOS ont largement participé à l'événement. Celui-ci s'est achevé sur la présentation d'une fresque autour de la Convention internationale des droits de l'enfant réalisée sur place, en "temps réel", par les enfants de quatre villages de la région Nord-Pas-de-Calais (Calais, Busigny, Marly, Neuville). Les enfants, âgés de 6 à 13 ans, illustraient les huit droits qu'ils jugent essentiels pour vivre leur enfance. ■

<sup>1</sup> Menée en partenariat avec deux conseils généraux (92 et 94) et Apprentis d'Auteuil et financée partiellement par l'Oned.

## EN BREF...

### 1 ENFANT SUR 5 EN FRANCE EST PAUVRE

C'est ce que révèle le dernier rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes). Avec la crise, les inégalités se creusent et le risque de pauvreté augmente. Entre 2007 et 2011 la part des enfants vivant dans une famille aux revenus en-dessous du seuil de pauvreté (fixé à 977 €/mois pour une personne seule)

est passée de 17,9 % à 19,5 %. Une situation plus que préoccupante considérant les conséquences d'une enfance pauvre sur le devenir à l'âge adulte.

### UN RAPPORT POUR AMÉLIORER LA PROTECTION DE L'ENFANCE

En 2009, la petite Marina, enfant maltraitée, décédait à l'âge de 8 ans, victime des coups de ses

parents, condamnés à 30 ans de prison en juin 2012. Alain Grevot, conseiller protection de l'enfance auprès de l'Observatoire national de l'action sociale (Odas), sous la supervision de la Défenseure des enfants, Marie Derain, a rendu un rapport d'analyse : il propose des pistes d'amélioration du dispositif de protection de l'enfance. Le rapport préconise notamment la possi-

bilité d'investigations conjointes entre la police et les travailleurs sociaux, mais aussi de ne pas considérer qu'un classement sans suite signifie forcément absence de danger.

### UN NOUVEAU DÉFENSEUR DES DROITS

Jacques Toubon succède à Dominique Baudis, premier Défenseur des droits (DDD) décédé en

avril 2014. Nommé par le Parlement sur proposition du Président de la République, le DDD incarne une institution créée en 2011 pour fusionner quatre instances : Médiateur de la République, Défenseur des enfants, Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité et Commission nationale de déontologie de la sécurité.



## Construction d'un village d'enfants SOS à Fort Dauphin, Madagascar

Participez à la prise en charge des enfants déjà accueillis à Madagascar et ceux qui le seront bientôt dans le 4<sup>ème</sup> village d'enfants SOS en cours de construction.

Aidez-nous à bâtir plus que des maisons.  
Aidez-nous à bâtir un avenir pour les enfants !

**FAITES VOS DONNS SUR [www.sosve.org](http://www.sosve.org)**





**SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE**

www.sosve.org

# L'ESSENTIEL 2013

Supplément au magazine *Villages de joie* n° 230, septembre 2014

**N**otre association a cette mission singulière et merveilleuse de veiller à ce que les enfants soient aimés et puissent aimer. Nous croyons en la valeur du lien affectif, fondamental pour l'épanouissement des enfants qui en ont été privés. Notre association en constate la force partout dans le monde depuis plus de 50 ans. C'est le sens de notre engagement. Nous avons pu mener les actions de l'année 2013 grâce à nos partenaires : conseils généraux, donateurs, parrains, testateurs, entreprises, avec le concours de nos équipes, des enfants et des jeunes eux-mêmes, très impliqués dans une démarche participative. Nous sommes heureux de partager le privilège de voir des jeunes confiants, s'épanouir et sourire à la vie.



Sur **100 €** reçus de la générosité du public et des conseils généraux, **88,47 %** vont au profit des enfants.

Les donateurs peuvent laisser libre l'affectation de leur soutien ou choisir entre France et monde. À l'international, les parrains peuvent opter pour le pays et le village SOS de leur choix.

**FRANCE MÉTROPOLITAINE**

**13 villages SOS  
191 fratries**

**Soutien financier  
à l'INTERNATIONAL**

**35 000 enfants bénéficiaires  
22 pays**



De g. à dr. : **Gilles Paillard**, directeur général, et **Pierre Pascal**, président.

**L'intégralité du rapport annuel et financier est consultable sur notre site internet : [www.sosve.org](http://www.sosve.org) et disponible sur demande.**



Notre association est membre du Comité de la Charte depuis 1992 et Gilles Paillard, directeur général, en est administrateur et anime le comité de déontologie.

Notre association, soumise à des contrôles internes et externes, accorde une grande importance à la gestion des ressources qui lui sont confiées et s'emploie à optimiser la rationalisation des coûts. Ses comptes sont certifiés sans réserve par le cabinet PriceWaterhouseCoopers Entreprises.



## FRANCE

### COMMENT NOUS AGISSONS

Notre action est menée en partenariat avec les conseils généraux qui ont compétence en matière de protection de l'enfance. Les services de l'Aide sociale à l'enfance soumettent à SOS Villages d'Enfants la situation de fratries dont le placement est envisagé sur la durée. Le conseil général prend en charge les frais de fonctionnement liés à l'accueil des enfants confiés à SOS Villages d'Enfants. Ainsi, le financement des actions de SOS Villages d'Enfants en France est couvert à 88 % par les fonds publics.

Les appels à don pour l'action en France servent à la construction, aux travaux d'extension ou de rénovation des villages SOS, aux compléments de charges salariales, au soutien scolaire, à l'aide aux jeunes majeurs et à des projets éducatifs à forte valeur ajoutée (séjours à l'étranger, vacances...).

- 615 enfants et jeunes accueillis en villages SOS
- 31 nouvelles fratries accueillies en 2013
- Âge moyen : 11 ans
- Réussite scolaire : 77 %



SOS Villages d'Enfants s'est associée aux acteurs de la protection de l'enfance dans une démarche de travail et de réflexion commune: auprès de l'Agence nationale de l'évaluation sociale et

médico-sociale (Anesm), avec la fédération des associations de protection de l'enfant (Cnape), l'Observatoire national de l'action sociale (Odas), l'Observatoire national de l'enfance en danger (Oned) et l'institution du Défenseur des droits. Lors des Assises nationales de la protection de l'enfance, les enfants des villages SOS ont présenté un spectacle à la séance de clôture (photo). SOS Villages d'Enfants a par ailleurs poursuivi sa participation à des recherches, notamment avec l'université de Créteil.



### FAITS MARQUANTS

#### UN RAYONNEMENT EXCEPTIONNEL

100 artistes renommés se sont réunis autour d'Anny Duperey au théâtre du Châtelet pour un événement musical solidaire: un concert exceptionnel suivi par 1 300 000 spectateurs sur France 2 le 29 décembre. Un documentaire de 52 minutes: "Profession, mère de coeur" a permis au grand public de découvrir l'engagement des mères SOS ainsi que les valeurs de SOS Villages d'Enfants.



#### UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE



Deux villages d'enfants SOS ont célébré leur 50<sup>ème</sup> anniversaire avec une large participation des enfants et des jeunes. L'animation de ces célébrations était d'ailleurs assurée par des anciens des villages de Marly et de Jarville-la-Malgrange.

La participation des jeunes est un enjeu fort et l'Espace national de consultation des jeunes (ENCJ) s'est doté d'une nouvelle identité visuelle, créée par les jeunes eux-mêmes.



Le 20 novembre 2013, journée internationale des droits de l'enfant, Madame Bertinotti, ministre déléguée à la Famille, s'est rendue au siège de SOS Villages d'Enfants pour rencontrer jeunes et professionnels autour du thème du droit des jeunes à la participation.

Lors du Forum mondial sur l'éducation par le sport rassemblant 600 participants venus des cinq continents, SOS Villages d'Enfants a co-organisé le forum jeunes avec l'Agence pour l'éducation par le sport (APELS). Les jeunes de tous horizons ont pu échanger pendant trois jours et intervenir lors du Forum.



## INTERNATIONAL

SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE EST MEMBRE DE SOS VILLAGES D'ENFANTS INTERNATIONAL, PRÉSENTE DANS 133 PAYS

### COMMENT NOUS AGISSONS

L'activité repose sur le financement privé. Les appels à don servent à la construction de nouvelles structures, à la prise en charge des frais de fonctionnement et aux situations d'urgence.

Les enfants sont confiés aux villages d'enfants SOS par les services sociaux après enquête. Ils sont accueillis et élevés dans leur culture et leur croyance.

Les collaborateurs, dans leur très grande majorité, sont des nationaux du pays. Cette implantation locale est un gage d'efficacité dans la durée et dans l'urgence.

## FAITS MARQUANTS

### CONSTRUIRE DES PROJETS

La construction d'un 4<sup>ème</sup> **village d'enfants SOS** s'est poursuivie dans l'ouest du **Mali**. Le **village de Khouloum** pourra à terme accueillir 150 enfants dans 15 maisons familiales. Certains enfants ont dû être accueillis plus tôt dans des maisons louées. Un programme de renforcement de la famille a aussi permis d'aider 461 enfants et 94 familles. Le village comptera également un jardin d'enfants de 6 classes pour 180 élèves.



À **Madagascar**, le "**programme d'urgence Grand Sud**" s'est poursuivi afin de soutenir et de favoriser l'autonomie des populations particulièrement défavorisées du sud de la Grande Île. Au sud-est de l'île, le projet d'un 4<sup>ème</sup> **village d'enfants SOS** s'est consolidé à **Fort Dauphin** : 12 maisons accueilleront 120 enfants.

- 7 607 enfants accueillis en villages d'enfants SOS
- 25 400 élèves dans les établissements scolaires et de formation
- 20 270 bénéficiaires des programmes sociaux et de renforcement de la famille

### INVESTISSEMENTS EN MILLIERS D'EUROS ET NOMBRE DE PROGRAMMES

Mali (dont Urgence 150 K€)	3 990	4	10	1	3	4
Madagascar	2 947	4	13	4	12	15
Arménie	1 426	2	1	1		4
Burkina Faso	1 108	2	5	2	2	2
Vietnam	872	5	14	5	1	2
Niger	827	2	4	1	1	2
Togo	696	3	7	2	3	3
Cameroun	466	1	2		1	
Haiti (dont Urgence Haiti 258 K€)	357	1	3	1		1
Tunisie	290	2	2	1		2
SOS Orphelins d'Asie (Tsunami : Inde et Indonésie)	268	2	1	2		2
Inde	169	2	12	1	1	1
Maroc	153	2	2	1		1
Équateur	145	2		2		2

Népal	105	1	4	1	1	1
Honduras	83	1		1		
Roumanie	70	2	1	2		2
Côte d'Ivoire	39	1	2	1	1	1
Laos	38	2	6	2		2
Bosnie	27	1	1	1		2
Somalie	19	1	4	1	2	
Rwanda	15	1	3	1	1	1
Urgence Grèce	15					
<b>TOTAL</b>	<b>14 125</b>	<b>44</b>	<b>97</b>	<b>34</b>	<b>29</b>	<b>50</b>

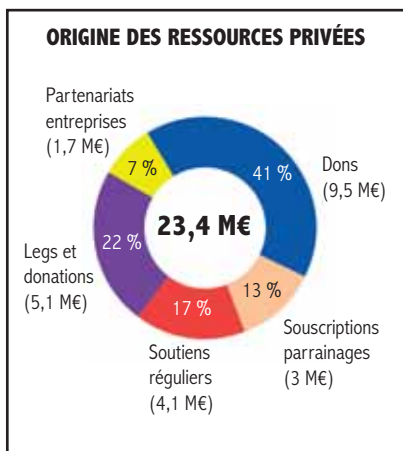
 village d'enfants SOS    
  structure pour jeunes  
 école    
  santé  
 programme de renforcement de la famille et centre d'appui communautaire



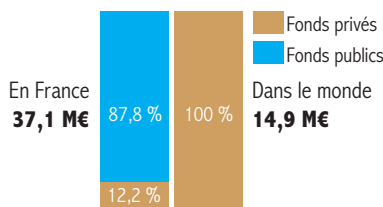
### COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2013 (version simplifiée)

EMPLOIS 2013 en milliers d'euros	Emplois 2013 = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public en 2013
<b>1 - Missions sociales</b> - réalisées en France - réalisées à l'étranger via la fédération internationale	37 136 14 985	4 644 14 912
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>	3 784	3 784
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>	1 290	1 170
<b>sous-total</b>	<b>24 510</b>	
<b>I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	<b>57 195</b>	
<b>II - Dotations aux provisions</b>	<b>728</b>	
<b>III - Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>992</b>	
<b>IV - Excédent de ressources de l'exercice</b>	<b>0</b>	
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>58 916</b>	
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		679
Neutralisation des dotations aux Amortissements des immobilisations financées à compter de la 1 <sup>ère</sup> application du règlement par les ressources collectées auprès du public		220
<b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>24 969</b>
Evaluation des contributions volontaires en nature	3 737	

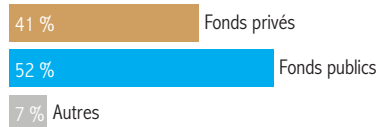
RESSOURCES 2013 en milliers d'euros	Ressources collectées 2013 = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2013
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		26 469
<b>1 - Ressources collectées auprès du public</b>	<b>23 943</b>	<b>23 943</b>
<b>2 - Autres fonds privés</b>	<b>0</b>	
<b>3 - Subventions et autres concours publics</b>	<b>30 642</b>	
<b>4 - Autres produits</b>	<b>2 625</b>	
<b>I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	<b>57 211</b>	
<b>II - Reprises de provisions</b>	<b>551</b>	
<b>III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs</b>	<b>899</b>	
<b>IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public</b>		<b>-93</b>
<b>V - Insuffisance de ressources de l'exercice</b>	<b>254</b>	
<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>58 916</b>	<b>23 852</b>
<b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>24 969</b>
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		25 352
Evaluation des contributions volontaires en nature	3 737	



#### FINANCEMENT DE NOS MISSIONS SOCIALES (en millions d'euros = M€)

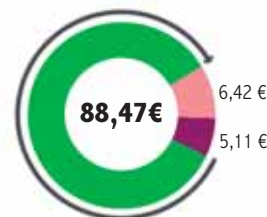


#### ORIGINE DES RESSOURCES



#### AFFECTATION DES RESSOURCES

Sur 100€ reçus de la générosité du public et des subventions des conseils généraux



■ Missions sociales en France et dans le monde en 2013  
■ Frais de fonctionnement et provisions  
■ Frais d'appel et de traitement des fonds, gestion des reçus fiscaux, charges et frais de personnel sur gestion des legs et du service donateurs

Pour une parfaite transparence : sur 100€, la seule générosité du public finance 80,16 % des missions sociales.

#### BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013

ACTIF (en K€)	2013	2012
<b>ACTIF IMMOBILISÉ :</b> Immobilisation corporelles, incorporelles et financières	<b>27 881</b>	<b>28 151</b>
<b>ACTIF CIRCULANT :</b> Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	<b>60 574</b>	<b>61 038</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION :</b> Charges constatées d'avance	<b>448</b>	<b>434</b>
<b>TRAVAUX EN COURS (village au Burkina Faso)</b>	<b>1 469</b>	<b>1 469</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>90 372</b>	<b>91 092</b>

PASSIF (en K€)	2013	2012
<b>FONDS ASSOCIATIFS :</b> Apports, provisions réglementées, réserves	<b>66 592</b>	<b>66 894</b>
<b>PROVISIONS :</b> Provisions pour risques et charges	<b>8 862</b>	<b>8 497</b>
<b>DETTES</b>	<b>13 254</b>	<b>14 084</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION :</b> Produits constatés d'avance	<b>195</b>	<b>148</b>
<b>TRAVAUX EN COURS (Ouagadougou)</b>	<b>1 469</b>	<b>1 469</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>90 372</b>	<b>91 092</b>

#### POLITIQUE DE RÉSERVE ET AFFECTATION PRÉVISIONNELLE DES RESSOURCES

Engagée sur la durée dans ses actions, SOS Villages d'Enfants a constitué une réserve prudentielle d'une année de fonctionnement sur fonds privés (14,67 M€).

Des ressources sont réservées pour la réalisation des projets prévus en France et dans le monde (environ 10,7 M€).

Source : Compte d'emploi des ressources 2013

## TSUNAMI : 10 ANS APRÈS



© SOS Villages d'Enfants

Le 26 décembre 2004 survenait le tsunami, l'une des pires catastrophes naturelles. En Indonésie, en Inde, en Thaïlande et au Sri Lanka, SOS Villages d'Enfants a pu apporter une aide d'urgence immédiate adaptée, qui se poursuit encore aujourd'hui, grâce à ses équipes locales qui parlent la langue des victimes du cataclysme et peuvent ainsi être à l'écoute de leurs besoins. Priorité au soutien direct aux enfants et leurs familles : alimentation, hébergement, produits de première nécessité mais aussi accompagnement psychologique pour les adultes et les enfants. Deuxième étape : donner aux adultes l'accès à l'autonomie en passant par une phase de reconstruction, avec le souci constant de répondre au mieux aux besoins réels.

Grâce à vos dons dans le cadre de l'opération SOS Orphelins d'Asie, SOS Villages d'Enfants France a pu apporter une contribution importante et concrète aux victimes du tsunami :

- Achat de **54 bateaux** et équipements qui ont permis aux pêcheurs de retrouver leur outil de travail ;
- Reconstruction des habitations de **93 familles** dans la province de Pondichéry en Inde ;
- Financement d'une partie d'un centre social pour **320 enfants** en Indonésie ;
- Construction de **maisons familiales** dans 2 nouveaux villages d'enfants SOS, à Pondichéry (Inde) et Meulaboh (Indonésie) et l'engagement d'assurer les coûts de fonctionnement liés à ces maisons durant dix ans. Ces deux villages accueillent aujourd'hui plus de **250 enfants**.

Les dépenses 2006-2008 au titre du tsunami ont été déclarées "conformes, sans réserve" par le rapport de la Cour des Comptes rendu public le 12 janvier 2011. Il confirme la bonne gestion des fonds collectés, destinés au financement d'une action dans la durée.

### Construire au-delà de l'urgence



**GILLES PAILLARD**

Directeur général de SOS Villages d'Enfants

Les opérations mises en place par SOS Villages d'Enfants pour faire face à la catastrophe du tsunami sont exemplaires de notre démarche, qui consiste à s'appuyer sur les équipes locales.

C'est ce réseau qui fait toute la force de SOS Villages d'Enfants, capable d'agir dans l'extrême urgence et au plus près des besoins des populations touchées : dès le lendemain de la catastrophe, les équipes sur place ont pu intervenir avant même l'arrivée d'autres ONG.

Mais l'action de SOS Villages d'Enfants ne s'arrête pas là et s'inscrit à plus long terme, pour garantir aux enfants une sécurité affective et matérielle grâce aux fonds collectés en France auprès de ses généreux donateurs.

La transparence sur le bon usage de vos dons est fondamentale : l'Essentiel 2013 présente ce que, grâce à vos dons et votre confiance, nous avons pu réaliser en 2013 au profit des enfants.

## MISSION : OFFRIR DES VRAIS MOMENTS DE BONHEUR



La vache qui rit® soutient l'association depuis 2011 en offrant aux fratries des moments d'évasion inoubliables, à travers des fêtes d'anniversaires et des sorties de loisirs en famille, organisées pour tous les

enfants des villages SOS. La marque participe également au vaste programme de rénovation du village d'enfants SOS de Busigny dans le Nord. [www.lavachequirit.fr](http://www.lavachequirit.fr)

## AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES ENFANTS



Fidèles à leur engagement depuis 2009, les magasins

Schmidt se mobilisent cette année pour contribuer à la rénovation du village d'enfants SOS de Busigny, qui fêtera bientôt ses 60 ans.

[www.cuisines-schmidt.com](http://www.cuisines-schmidt.com)

## UNE MAISON POUR CHAQUE ENFANT !



Depuis 2006, l'enseigne et ses franchisés soutiennent l'association pour chaque compromis de vente réalisé.

Cette année, le village d'enfants de Busigny bénéficie de ce précieux soutien.

[www.avis-immobilier.fr](http://www.avis-immobilier.fr)

## SOUTENIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES



Dans le cadre des célébrations de ses

150 ans, Société Générale a organisé les Citizen Commitment Games, un événement sportif et solidaire qui a permis aux collaborateurs du Groupe de collecter pour plusieurs associations. Ces fonds, abondés par la Fondation d'entreprise Société Générale pour la Solidarité, permettront à l'association de financer notamment des permis de conduire pour favoriser la mobilité et l'accès au premier emploi.

<http://www.citizen-commitment.com>

# MASY, 10 ANS, SURMONTE TOUS LES OBSTACLES POUR ALLER À L'ÉCOLE

Masy se lève très tôt pour se rendre à l'école SOS : à 5 heures du matin. Matin et soir, elle marche pieds nus pendant plus d'une heure, dans un sable brûlant, au milieu des cactus dont les épines lui piquent souvent les pieds. La zone est infestée de serpents et de troupeaux de vaches plus ou moins pacifiques. Nous sommes dans le sud de Madagascar, dans le village d'Andramonty. La ville la plus proche est située à 12 kilomètres. C'est dans ce village que vit Masy, fillette âgée de 10 ans, petite dernière d'une famille où elle a quatre frères et trois sœurs. Ses parents sont agriculteurs et possèdent également un peu de bétail. Ici, le niveau social est défini par le nombre de têtes dans le troupeau... les parents de Masy ne possèdent qu'une vache et deux veaux. Pour gagner un peu plus d'argent, ils vendent du bois de chauffe.

**“Matin et soir, elle marche pieds nus, pendant plus d'une heure, dans un sable brûlant, au milieu des cactus dont les épines lui piquent souvent les pieds”.**

Leur petit village est composé de vingt maisons au milieu des cactus rouges. C'est un habitat très rudimentaire. La maison des parents de Masy est une des rares fabriquées avec des planches, mais ils n'ont ni eau ni électricité et toute la famille vit dans une pièce unique de 4 m<sup>2</sup>. Les murs sont en tronc d'aloès et bouses de vache séchées aussi dures que du ciment.

Le mode de vie est rythmé par la pluie qui se fait rare, les soins à apporter au bétail, travail dévolu aux hommes, les travaux des champs réservés aux femmes, mais aussi le marché, la vente du bois et

# ES DANGERS OLE

les fêtes religieuses et les coutumes ancestrales, qui ont ici une place centrale. La petite Masy participe activement aux tâches de la maison : elle va chercher du bois avec sa mère et de l'eau pour sa grand-mère. Le soir, elle fait ses devoirs sur une natte avec une lampe à pétrole pour seul éclairage et s'endort parfois sans avoir mangé quand les ressources de la famille sont épuisées. Au regard du sort réservé aux filles de son âge, Masy se rend compte de la chance qu'elle a d'aller à l'école. La plupart des petites filles de son âge ne vont pas à l'école et leur destin est souvent scellé à 10 ans, l'âge où les parents choisissent de les marier. Mais dans sa famille, l'éducation tient une place importante. Ses parents viennent d'ailleurs de s'inscrire pour prendre des cours d'alphabétisation.

Masy aime beaucoup étudier même si aller à l'école relève d'une véritable épreuve quotidienne. Elle fait le chemin avec quatre autres fillettes qui sont ses voisines et d'autres enfants en préscolaire. Ils se regroupent avant de quitter le village parce que, preuve de l'importance des croyances dans cette communauté, ils ont peur des revenants. Mais ils craignent aussi des personnes bien vivantes, les Vazaha comme on les nomme ici les étrangers ou les Malgaches qui ont de l'argent ou qui ont étudié et qui peuvent être, les ont prévenus leurs parents, des voleurs d'organes qui enlèvent les enfants. Masy se sent toujours en danger sur le chemin de l'école et si elle croise des étrangers, elle prend ses jambes à son cou et se met à courir.

Pour cette petite fille qui aime jouer au ballon, qui saute à l'élastique et qui adore les perles, aller à l'école c'est aussi la garantie d'avoir un repas chaud chaque jour comme les 348 autres élèves répartis en cinq sections. **Quatre instituteurs et le directeur leur font la classe dans l'école**

**Pour Masy, l'école SOS est le seul accès à l'éducation.**

**construite par SOS Villages d'Enfants dans le cadre du programme d'urgence en faveur des enfants et des familles du Grand Sud.** Pour l'instant, Masy n'a pas encore une idée très précise de son futur métier mais une chose est sûre, elle veut aller le plus loin possible. ■



# “FAIRE UN LEGS POUR LES ENFANTS EST AUSSI UNE FORME D’AMOUR”

**Geneviève Olry,** l’une des premières mères SOS, évoque ce véritable geste de protection de l’enfance en nous faisant partager son aventure exceptionnelle. Extraits.



Madame Olry entourée des 13 enfants.



©SOS Villages d'Enfants

**T**out commence le 31 octobre 1962. Une camionnette rouge conduite par Gilbert Cotteau, le fondateur de SOS Villages d’Enfants, s’arrête devant les deux maisonnettes préparées à la hâte à Busigny et 13 enfants, tous frères et sœurs, de 1 an à 14 ans, en descendent mal assurés. Leur maman vient de mourir d’épuisement à 36 ans à la suite de multiples grossesses successives. Leur père ne peut en assumer la charge ni avoir la garde.

J’avais 39 ans et j’attendais les enfants avec impatience. Je ne vivais que pour ce moment depuis des années. Pouvoir s’occuper d’enfants en détresse, telle était ma vocation. Ils étaient affamés et n’avaient jamais eu de lits individuels avec des draps. Ils étaient pleins du chagrin d’avoir perdu leur maman, qu’ils n’auront jamais connue que fatiguée, battue et malheureuse. Le petit dernier avait à peine un an et le médecin, épouvanté par son état (il pesait moins de 5 kg) et par la charge de travail qui m’attendait, m’avait recommandé de ne pas “perdre de temps avec lui parce qu’il ne survivrait pas”. J’ai fait exactement le contraire, le veillant jour et nuit, le nourrissant, d’abord avec un compte-gouttes puis à la petite cuillère, pendant des mois. Et il a survécu !

Les 13 enfants m’ont immédiatement adoptée. Une des petites filles m’a interpellée : “Tu es maman ? Tu n’as pas son visage mais tu es maman ?”. Je lui ai répondu aussi doucement que possible que ce serait comme elle voudrait. Alors elle a décidé et a annoncé à toute la fratrie que j’étais leur maman et qu’il fallait m’appeler ainsi. J’ai conservé toutes leurs lettres qui s’adressent à leur “petite maman chérie” : “Tu as été notre source de bonheur, grâce à toi, nous n’avons plus connu la faim ou le froid, je peux dire haut et fort que

mon bonheur a commencé au village SOS à tes côtés, entourée de mes frères et sœurs. Tu as fait pour nous des merveilles”.

Je ne voulais pas les quitter ne serait-ce qu’un jour, même pour me reposer. Il ne fallait pas les priver à nouveau de leur maman. Chaque instant leur était consacré. Les enfants se souviennent encore des repas, les meilleurs de leurs vies, et de ces années, les plus belles de leurs vies, me disent-ils.

Tout ce que j’estime être ma réussite est là : avoir été capable, dans des conditions extrêmement difficiles, d’offrir aux 13 enfants une belle enfance en leur permettant de s’attacher à leur mère SOS et

**“J’en ai vu de toutes les couleurs mais je n’ai jamais douté et je ne regrette rien”.**

à leur fratrie, pour ne plus jamais quitter l’une et l’autre. Sans moi, ils ne se seraient jamais connus. Je sais que mon souvenir vivra dans leur mémoire et dans celle de beaucoup d’enfants et cela me remplit de bonheur.

Prendre soin d’eux et les accompagner vers l’âge adulte a été ma contribution en faveur des enfants. C’est l’amour que j’avais pour eux qui s’est exprimé de cette manière. Mais il existe bien d’autres formes d’amour et d’accompagnement des enfants. Faire un legs pour leur assurer une sécurité et leur offrir la chaleur d’un foyer en est l’une des plus belles. A travers ce geste, les testateurs accompliront autant de merveilles pour des enfants qui en ont tant besoin. Au nom des enfants, je voudrais leur dire un immense merci.

## DEMANDE D’INFORMATION

Coupon à retourner dûment rempli, sous enveloppe affranchie à :

**SOS Villages d’Enfants - Service Legs et donations - 6, cité Monthiers - 75 009 Paris**

FWE4LG

**OUI**, je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement de ma part la brochure d’information sur les legs, donations et assurances-vie en faveur de SOS Villages d’Enfants.

**OUI**, je souhaite que le responsable des legs et donations me contacte par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.

SOS VILLAGES  
D’ENFANTS  
FRANCE

Pour que frères et sœurs partagent  
la même enfance - [www.sosve.org](http://www.sosve.org)



### MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

M.  MME

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....

VILLE : .....

TÉL. : .....

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d’un droit d’accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d’autres sociétés ou organisations. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez cocher la case ci-contre